

Service Aide Sociale Facultative et Domiciliation

Tél: 04 76 69 45 77

## **DEMANDE D'AIDE AUX VACANCES 2022**

Applicable aux accueils collectifs d'enfants pour les vacances scolaires

## **DEMARCHES A FAIRE AVANT LE DEPART DE L'ENFANT**

- 1. Le Parent complète et signe la rubrique n° 1 au verso puis présente ce document à l'Organisme de Vacances avec les justificatifs d'aides financières (CAF, Comité d'entreprises)
- 2. Le Représentant de l'Organisme de Vacances complète et signe la rubrique n° 2 au verso
- 3. Le Parent rapporte ce document à la Maison des Habitants de son quartier avec le justificatif du Quotient Familial CAF et des autres aides financières (CE...)
- 4. La Maison des Habitants remet au parent une "prise en charge d'aide aux vacances 2022" à transmettre à l'Organisme de Vacances

Le montant inscrit sur la prise en charge sera <u>déduit des frais de séjour</u> et versé directement à l'organisme

## BAREME DE PARTICIPATION JOURNALIERE DU CCAS

	PARTICIPATION JOURNALIERE DU CCAS			
QUOTIENT FAMILIAL CAF €	Séjour <b>avec</b> hébergement	Accueil <b>sans</b> hébergement		
Moins de 271	26,99	7,96		
de 272 à 343	26,12	6,76		
de 344 à 415	23,92	4,47		
de 416 à 487	21,80	3,32		
de 488 à 559	19,99	2,72		
de 560 à 631	15,59	2,13		
de 632 à 704	15,21	2,11		
de 705 à 776	11,24	2,08		
de 777 à 848	9,75	2,04		
de 849 à 920	8,32	2,00		

L'aide du CCAS peut être accordée pour plusieurs séjours, mais dans la limite de 35 jours aidés par enfant.

Date limite de dépôt de la demande au centre social : 1 mois après le terme de la période de vacances scolaires concernée.



Service Aide Sociale, Domiciliation et Accompagnement Tél: 04 76 69 45 77

N° de Dossier	

1 - A COMPLETER PARENT RESPONSABLE					
Nom					Prénom
Adresse du domicile (plus	de 3	mois	à Greno	ole):	
Comité Entreprise  CONJOINT	OUI		NON		Employeur
Nom					Prénom
Comité Entreprise	OUI		NON		Employeur
N° allocataire <b>CAF</b> ou autre régime					Quotient CAF joindre copie
Téléphone domicile					Portable ou Tél. travail
ENFANT					
Nom					Date de naissance
Prénom					
		AUTF	RES AID	ES	Montant pour le séjour ou Forfait
CAF Bons Vacances					
Comité d'Entreprise					
Autres (à préciser)					
TOTAL					
Le CCAS n'intervient qu'après dédu informations ci-dessus.	ıction de	toutes	les aides ob	tenues auprès des autre	es organismes (CAF, Comité d'entreprise, Ville de Grenoble,) et se réserve la possibilité de vérifier les
demande financière de votre par mission de service public qui lui Vous disposez du droit d'accès finalités pour lesquelles elles on Vous pouvez vous opposer au t Vous pouvez excercer vos droit aidesvacances@ccas-grenoble	irt. Ce to incombaux do contraitements en contraitements.	raiteme be. La c nnées ollectée ent pou ontacta	ent de don durée de d vous conce s. r des raiso nt le servic	nées, mis en œuvre pa onservation des donné ernant, de celui de les ns tenant à votre situa e à l'adresse suivante	ecueillies dans le cadre du dispositif "aide aux vacances" sont destinées à l'instruction d'une par le Service d'Aide Sociale, Domiciliation et Accompagnement est fondé sur l'exécution d'une nées vous concernant est de 10 ans.  Is faire rectifier, de demander leur suppression si elles ne sont plus nécessaire au regard des ation particulière.  El : CCAS de Grenoble ASDA 47 avenue Marcelin Berthelot 38100 GRENOBLE ou par mail : a protection des données de la Ville de Grenoble à l'adresse : dpo@grenoble.fr
A Grenoble, le					
Parents Signature attestant l'exactitude des informations ci-dessus					
					<b>Attention</b> : Seuls sont habilités les séiours et accueils

## 2 A COMDIETED DAD I ODGANISME

Z - A COMPLETE	R PAR L ORGANISME	déclarés à la DDCS		
N° de récépissé				
Type de Séjour	Séjour avec hébergement □	Accueil sans hébergement		
Nom <b>Organisme</b>				
Adresse				
Lieu du séjour				
<b>Dates</b> du séjour	du	Nombre de jours		
	au	Coût par jour		
Organisme Signature du responsable et cachet confirmant l'inscription		Coût total		

A Grenoble, le

Mc	ntant de l'aide
IVIC	illant de l'aide
	du CCAS
	dd OOAO

A Grenoble, le

Maison des Habitants
Signature du Directeur et
cachet confirmant la prise en charge